



## REVUE DE PRESSE DU 29/01/2017

- 1- Cent quarante quatre (144) projets d'investissement dans différents segments industriels ont été approuvés entre 2012 et 2016, pour un montant global de 579,02 milliards de dinars algériens, a indiqué jeudi à Alger le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya d'Alger, Hamou Benabdellah. Sur 144 projets approuvés, 36 projets concernent le pôle pharmaceutique et biotechnologique de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, a déclaré M. Benabdellah à l'APS, ajoutant que ces projets ont permis la création de 22811 postes de travail. 65 projets concernent les services avec la création de 11130 postes de travail, 45 le secteur de l'industrie avec 4155 postes de travail, 24 le secteur du tourisme et la création de 5038 postes de travail et le 4 les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) avec 455 postes de travail.
- 2- La facture d'importation de lait (y compris matières premières) a reculé à 849,2 millions de dollars (usd) en 2016 contre un (1) milliard usd en 2015, soit une baisse de 18,66%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé pour s'établir à 358.943 tonnes (t) contre 372.126 t, soit une réduction de près de 3,54%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).
- 3- Le directeur général des Douanes algérienne, M. Kadour Bentahar a annoncé jeudi à Constantine le lancement d'un vaste programme de formation au profit des douaniers pour permettre une meilleure exécution du plan stratégique des Douanes 2016-2019. S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de travail dans cette wilaya où il a présidé les festivités officielles de célébration de la journée mondiale des Douanes, M. Bentahar, a indiqué que le programme de formation prévu dans ce sens ciblera des matières pointilleuses et spécialisées en rapport avec le processus de numérisation de l'administration douanière.
- 4- Le groupe Sidal va élargir sa voilure au cours de l'année 2017 avec l'entrée en activité de nouvelles unités de production dont celle d'insuline en flacons, a indiqué le Directeur Général de cette société publique, M. Yacine Tounsi, dans un entretien accordé à l'APS. Il s'agit de l'entrée en production de deux catégories de projets: des unités de fabrication de médicaments génériques et des unités spécialisées.



- 5- La 7ème édition de la conférence internationale sur l'industrie pétrolière et gazière dans la région Nord Afrique (NAPEC 2017) se tiendra du 21 au 24 mars prochain au Centre des conventions d'Oran, ont annoncé samedi les organisateurs de cet événement. Cette manifestation prévoit également l'organisation d'un salon professionnel international de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique, qui sera consacré aux différentes activités liées au secteur de l'énergie ainsi qu'aux fournisseurs de produits, services et technologies ayant trait au développement du secteur énergétique à l'échelle mondiale.
  
- 6- Les cours du pétrole ont achevé vendredi une semaine hésitante par une baisse, plombés par un indicateur confirmant le risque d'une reprise de la production américaine cette année. Le cours du baril de "light sweet crude" (WTI)", référence américaine du brut, a perdu 61 cents à 53,17 dollars sur le contrat pour livraison en mars au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le prix du baril de Brent à la mer du Nord a perdu 72 cents à 55,52 dollars sur le contrat pour livraison en mars à l'Intercontinental Exchange (ICE).
  
- 7- Le premier Ministre, Abdelmalek Sellal, s'estentretenu samedi à Addis Abeba, avec son homologue éthiopien, Hailemariam Dessalegn, en marge des travaux du 26ème Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.
  
- 8- Suite aux perturbations climatiques, quelques tronçons routiers demeurent fermés à la circulation samedi dans 7 wilayas du pays, a indiqué un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Il s'agit de tronçons de 08 routes nationales (RN) et 11 chemins de wilaya (CW) au niveau des wilayas de Blida, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Tizi-ouzou, Mostaganem, Relizane et Mascara, précise le communiqué qui indique que les éléments de la Gendarmerie et de l'ANP sont mobilisés avec les services concernés pour leur réouverture.



## **A lire : Lait: Baisse de plus de 18% de la facture d'importation en 2016**

La facture d'importation de lait (y compris matières premières) a reculé à 849,2 millions de dollars (usd) en 2016 contre un (1) milliard usd en 2015, soit une baisse de 18,66%, a appris l'APS auprès des Douanes. Les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé pour s'établir à 358.943 tonnes (t) contre 372.126 t, soit une réduction de près de 3,54%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Cette réduction de la facture d'importation s'explique non seulement par le recul des quantités importées mais aussi par la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire.

Durant les dix premiers mois de l'année 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie des poudres de lait s'est établi à 2.311 usd/t contre 2.834 usd/t à la même période de 2015, soit une baisse de 18,5%.

Même tendance baissière enregistrée pour les matières grasses laitières dont le prix moyen à l'importation était à 3.743 usd/t contre 3.951 usd/t, en recul de 5,3% entre les deux mêmes périodes de comparaison.

Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, des mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019. Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant.

En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé).

D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait.

Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes.

Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne "R'fig" pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.